



Bulletin annuel 2012

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
FONCTION ET TÂCHES DE TARMED SUISSE	3
COMITÉ DIRECTEUR.....	4
COMMISSIONS	5
COMMISSION PARITAIRE BANQUE DE DONNÉES VALEUR INTRINSÈQUE QUALITATIVE / UNITÉS FONCTIONNELLES PAKODIG	5
COMMISSION PARITAIRE TARIFAIRE CPT.....	6
COMMISSION PARITAIRE D'INTERPRÉTATION CPI.....	7
BUREAU ADMINISTRATIF	8
ORGANISATION 2012	9

Introduction

Le bulletin annuel décrit l'organisation et les activités de la société TARMED Suisse en 2012.

Le bureau administratif remercie chaleureusement tous les membres tarifaires qui se sont engagés pour la réalisation des charges prescrites pour leur soutien et l'agréable collaboration.

Au nom de TARMED Suisse
Le bureau administratif

Fonction et tâches de TARMED Suisse

Selon le contrat TARMED Suisse du 5 juin 2002 la société est responsable pour le maintien et le développement de la structure tarifaire TARMED. Cela comprend les tâches suivantes:

- Maintien et développement continu de la structure tarifaire
- Adaptation de positions tarifaires existantes
- Elaboration de nouvelles positions tarifaires
- Rédaction et amélioration continue des données de calcul de base.
- Mise à disposition des données statistiques nécessaires à l'administration du tarifaire
- Coordination de la publication d'informations

Pour assurer ces tâches TARMED suisse dispose du système informatique TARMED Basis : d'une part il reproduit online la structure tarifaire actuelle et d'autre part il met à la disposition des utilisateurs la structure de banque de données avec son système de régulation.

Pour le déroulement opératif des tâches TARMED Suisse est composée des organes suivants:

- Le comité directeur
- Les commissions / groupes d'experts
- Le bureau administratif.

Comité directeur

Selon le contrat de société, article 5, le comité directeur est responsable de la gestion stratégique de TARMED Suisse. Il décide de toutes les demandes d'organisations partenaires.

Le comité directeur a siégé 5 fois sous la présidence de monsieur Markus Gnägi, san-tésuisse.

Nouvelle organisation TARMED Suisse

Au printemps 2012 le comité directeur a décidé d'initier le projet « nouvelle organisation TARMED Suisse » vu le besoin de réformes. Un groupe de travail avec un représentant par partenaire a été créé. Jusqu'à fin 2012 le groupe de travail n'a pas pu prendre de décision pour la nouvelle organisation. Les travaux continuent en 2013 de manière intensive.

Version 1.09 TARMED

Vu qu'il n'y avait pas assez de changements prêts à être mis en œuvre sortants des demandes et décisions de la CPT, le comité directeur a décidé de mettre en place une task-force, afin de traiter des demandes supplémentaires. Après révision des résultats le comité directeur a décidé de ne pas publier de nouvelle version tarifaire 1.09 en 2013 et de concentrer les efforts sur la nouvelle organisation.

Sur le plan de l'organisation

Le comité directeur a approuvé le bulletin annuel 2011 et les comptes 2011.

Pour 2013 ont été nommés monsieur E. Gähler (FMH) comme président et madame D. Rüeegg (MTK) comme vice-présidente du comité directeur.

Le mandat d'observateur d'un représentant de la conférence des sociétés de médecine cantonales KKA a été renouvelé pour une année à l'unanimité.

Le comité directeur a voté à l'unanimité pour Adrem Consult comme réviseurs des comptes 2012.

Pour assurer la continuité le directeur du bureau administratif a été confirmé comme président des commissions CPT, CPI et PaKoDig.

Commissions

Les commissions TARMED Suisse sont responsables pour la mise en place des travaux nécessaires dans le cadre de l'entretien et du développement de la structure tarifaire selon le contrat TARMED Suisse.

Tous les membres des commissions travaillent dans un système de milice pour TARMED Suisse. De suite l'organisation TARMED Suisse ne doit pas en assumer les frais.

Commission paritaire banque de données valeur intrinsèque qualitative / unités fonctionnelles (PaKoDig)

La Commission paritaire banque de données valeur intrinsèque qualitative / unités fonctionnelles a été mise en place par les parties contractantes selon chiffre 5.1 du concept de la valeur intrinsèque version 9.0. Selon le concept des unités fonctionnelles la commission est responsable du suivi et du contrôle de la banque de données des unités fonctionnelles. Elle est aussi responsable du suivi et du contrôle de la banque de données des valeurs intrinsèques. Dans le cadre de ces devoirs la commission est responsable de l'organisation et de l'exécution des contrôles internes et externes de ces deux banques de données.

La Commission paritaire banque de données valeur intrinsèque qualitative / unités fonctionnelles a siégé huit fois sous la présidence de M. Baumgartner.

Les reconnaissances suivantes ont été approuvées:

	SO cabinet médical	SO I cabinet médical	Psychiatrie (02.02 / 02.04)	Intermediate Care	Institut de radiologie	SO hôpital
accordées	24	13	7	-	-	1
Mises en réserve	1	-	-	-	-	-
Visite des lieux	-	-	-	-	-	-
refusées	-	-	-	-	-	-

Un groupe de travail a été chargé par la PaKoDig de procéder à un contrôle ponctuel imprévu des banques de données de H+ et FMH fin 2012. Le groupe de travail a constaté que pour toutes les entrées de données les documents correspondants étaient disponibles.

Les banques de données partielles de FMH et H+ sont réunies dans une banque de données centrale des unités fonctionnelles et publiée par TARMED Suisse chaque trimestre sur l'intranet à disposition des partenaires tarifaires.

Commission paritaire tarifaire CPT

La commission paritaire tarifaire a été instaurée selon l'article 5, alinéa 2 du contrat TARMED Suisse. La commission reçoit, examine et étudie les demandes des partis contractuels représentés dans TARMED Suisse. Les demandes traitent de corrections, de création ou de radiation de prestations dans la structure tarifaire TARMED. Les demandes approuvées par la commission sont ensuite soumises au comité directeur pour l'approbation.

Lors de six séances la CPT a traité 41 demandes. Beaucoup de demandes ont été discutées de façon intense et ont dû être traitées dans diverses versions lors de plusieurs séances.

Afin de valoriser une nouvelle version tarifaire le comité directeur a mis en place une taskforce, qui a traité des demandes supplémentaires lors de trois séances.

Vue d'ensemble des demandes traitées en 2012:

demandes traitées par la CPT	41
- Approuvées et soumises au comité directeur	16
- refusées	14
- mises en réserve	5*
- retirées	6
- remplacées ou réglées	0
 mises en réserve pour 2013	 1

*traitées en partie par la Task Force

demandes traitées par la Task Force	20
- Approuvées et soumises au comité directeur	8
- refusées	8
- mises en réserve	1
- retirées	3
- remplacées ou réglées	0

Commission paritaire d'interprétation CPI

La commission paritaire tarifaire a été instaurée selon l'article 1, alinéa 3 du contrat TARMED Suisse. Elle garantit une interprétation commune et cohérente de la structure tarifaire TARMED. Elle intervient lorsque l'application de la structure tarifaire porte à des malentendus ou si l'interprétation est peu claire. Le contrôle de facture ou les requêtes pour des changements de la structure tarifaire ne sont pas du domaine de la CPI. Les décisions de la CPI sont obligatoires pour tous les utilisateurs de la structure tarifaire TARMED et ont la priorité envers les interprétations et les publications de partenaire tarifaires en particulier. Les décisions CPI d'intérêt général sont publiées sur le site de TARMED Suisse.

Lors de six séances et moyennant procédure circulaire la CPI a traité des demandes et des requêtes pour des questions d'interprétation dans le domaine de l'application de la structure tarifaire TARMED. Les demandes ont nécessité des fois des discussions dans diverses séances.

Vue d'ensemble des demandes traitées:

Indices demandes CPI 2012	nombre	Publiées
Traitées	21	
- approuvées	4	4
- refusées	8	
- remplacées, réglées, retirées	4	
- mises en réserve	5	
- non traitées pour vice de forme	0	

Bureau administratif

Le bureau administratif est responsable pour l'organisation, la coordination et l'exécution de toutes les affaires du comité central et des commissions. Elle cohabite dans les locaux SwissDRG SA..

Mis à part les travaux courants le bureau administratif a traité des demandes tarifaires par email ou téléphone. Environ 300 demandes ont pu être traitées par email et presque le double par téléphone. Bon nombre de demandes ont de plus été transférées aux partenaires tarifaires TARMED concernés.

Les autres devoirs administratifs comprennent la comptabilité et la gérance des salles de séance mises à disposition pour des utilisateurs externes membres des partenaires tarifaires.

Dans le cadre de la coopération administrative TARMED Suisse est aussi responsable des finances internes ainsi que de l'organisation de congrès et séances d'informations pour SwissDRG SA.

Bulletin financier

		CHF
Revenu	Cotisations des membres (tva à déduire)	388'888
	Produit financier, produit autre, bénéfice	10'401
dépenses	Frais du projet et de l'administration de base TARMED	92'226
	personnel, locaux, administration, frais informatiques, amortissement, réserves	281'637
Bénéfice		25'426
Capital propre en date du 31 décembre 2012		266'993

Prévisions 2013

A part d'assurer les tâches statutaires TARMED Suisse s'investit dans le projet « Nouvelle organisation » et de trouver des solutions dans le but d'instaurer un « bureau tarifaire professionnel » et de débloquer la situation actuelle.

Organisation 2012

1. Comité directeur

Markus Gnägi, Président
Dr. Ernst Gähler, Vice-président

SCTM:

Denise Rüegg
Andreas Weissenburger

santésuisse:

Dr. Christian Affolter
Markus Gnägi

Observateur:

Michael Jordi, GDK
Dr. Peter Wiedersheim, KKA

FMH:

Dr. Ernst Gähler
Irène Marty

H+:

Conrad Engler
Dr. Charles Vogel

2. Pakodig

Présidence:

Markus Baumgartner

SCTM:

Philippe Hayoz (au 25.10.12)
Béatrice Altmann
Anette Lampe (dès 25.10.12)

santésuisse:

Luca Petrini (au 25.10.12)
Anke Mohadjer

FMH:

Irène Marty
Dr. Daniel Stäuble

H+:

Markus Tschanz

3. CPT

Présidence:

Markus Baumgartner

SCTM:

Andreas Weissenburger (11.01.12)
Susanne Jenzer Käser
Béatrice Altmann
Martin Gebauer (IV)

santésuisse:

Marcel Butz
Anke Mohadjer
Letizia Amey (12.09.12)

FMH:

Dr. Remo Osterwalder
Thomas Kessler
Dr. Susanne Christen

H+:

Markus Tschanz
Renate Stolz
Christoph Schöni

Observateur:

GDK, vaquant

4. CPI

Présidence:

Markus Baumgartner

SCTM:

Andreas Weissenburger (11.01.12)

Susanne Jenzer Käser

Béatrice Altmann

Martin Gebauer (IV)

FMH:

Dr. Remo Osterwalder

Thomas Kessler

Dr. Susanne Christen

santésuisse:

Marcel Butz

Anke Mohadjer

Letizia Amey (12.09.12)

H+:

Christoph Schöni

Renate Stolz

Markus Tschanz